

*Extrait de: Thilorier Poêles fumivores
Pyrotechnique. Invention. M. Thilorier. An
VIII.*



Date: 1799

*Conversion effectuée par J.Jumeau
pour le Musée virtuel du chauffage Ultimheat*

*L'un de ces poêles, pour lesquels l'auteur a obtenu un brevet de dix ans, est d'une construction fort simple; il consomme sa fumée et épargne le combustible. Au-dehors, il a la forme ordinaire, il est en faïence; au-dedans, il renferme une caisse prismatique en tôle, divisée en deux chambres par une cloison verticale. La chambre postérieure, plus grande, sert à contenir le bois; la chambre antérieure, plus petite, est garnie d'une grille horizontale, placée vers le milieu de sa hauteur; sur cette grille on met le charbon qui doit servir à chauffer le poêle et à distiller le bois, l'espace au-dessous est le cendrier: sur le devant du poêle sont deux portes, celle inférieure sert pour retirer les cendres, la supérieure s'applique sur une grille verticale qui est contiguë à celle horizontale, ces deux grilles contiennent le charbon et forment le foyer; le couvercle du poêle qui s'enlève à volonté ferme hermétiquement à l'aide des rebords qui entrent dans une gouttière garnie de sable. Le tuyau du poêle est adapté sur le derrière, et communique avec l'espace vide qui sépare la caisse de tôle et les parois en faïence; ce tuyau est garni vers sa base d'une petite porte et d'une grille comme tous les poêles qui brûlent à flamme renversée: pour charger ce poêle on enlève le couvercle, on remplit de bois la chambre postérieure, on met des charbons allumés sur la grille de la chambre antérieure, qu'on remplit ensuite de charbons éteints et on referme, on allume ensuite quelques copeaux et du papier dans le tuyau pour déterminer le courant, on ouvre la porte qui correspond à la grille; la combustion s'établit au moyen de l'air extérieur qui entre par la grille verticale et fait brûler le charbon; le bois se réduit en charbon et sert pour le lendemain. On ne voit point sortir de fumée par le tuyau, qui est moins chaud que les parois du poêle. On ne le charge qu'une fois pour toute la journée. (tome 3, pag. 144, pl. 34)
Le deuxième poêle fumivore a la forme d'un autel antique supporté par un trépied, dont la partie inférieure soutient un candélabre tronqué. Il se compose,
1°. D'une calotte en métal dans laquelle on met la braise, la partie supérieure est garnie d'un gril à larges barreaux et le fond d'un gril serré;*

*Conversion:
12/17/2013*

*Copyright© by ULTIMHEAT.com
ULTIMHEAT® is a registered trademark*

P 01

2°. D'un four dans lequel circule la chaleur ;
 3°. D'un tube de verre ou de métal établissant communication de la calotte au four;
 4°. D'une cloison inclinée pour amener la cendre vers l'issue;
 5°. D'un trou pratiqué dans la cloison pour le passage du courant d'air;
 6°. D'un tuyau de conduite pour le courant d'air établi sous le parquet et communiquant à la cheminée;
 7°. D'un trépied servant de support au poêle;
 8°. D'une porte ménagée dans le bas de la cheminée et au moyen de laquelle on établit le courant en raréfiant l'air avec un peu de charbon allumé;
 9*. Du couvercle du poêle en forme de calotte ayant une porte au moyen de laquelle on règle le tirage ou l'activité du feu. Le tube qui établit la communication entre le foyer et le four étant en verre, on voit circuler la flamme renversée, dont on peut d'ailleurs varier la couleur à l'aide de divers combustibles ; le candélabre sert à la fois de cendrier et de magasin à la chaleur qui se répand dans la pièce ; le tuyau d'aspiration pratiqué sous le parquet et dans l'épaisseur des murs est ordinairement construit en briques.

M. Thilorier a apporté à ce poêle des améliorations qui consistent, à supprimer la calotte ou couvercle ainsi que le gril à larges barreaux ; à les remplacer par un couvert plat criblé et garni dans son milieu d'un tuyau métallique de 7 à 8 centimètres de diamètre sur un ou deux mètres de hauteur, dont la partie inférieure, traversant le foyer et le gril, vient s'ajuster avec un tube de verre de même diamètre, qui se prolonge jusqu'à un décimètre de l'entrée du four: de cette manière il se trouve placé dans le centre du grand tuyau de verre dont le diamètre est triple, et la flamme, forcée de passer dans l'intervalle ménagé entre ces deux tuyaux, y prend diverses nuances bleuâtres très-agréables à la vue, et le courant d'air apporté par le tube du milieu contribue à compléter la combustion de la fumée. Si l'on voulait donner à ces poêles plus de hauteur et la forme d'une colonne d'un ordre quelconque dont le fût serait en verre, et le chapiteau et le foyer alimentés par de l'air pris dans la pièce supérieure, on pourrait varier à l'infini la décoration d'un appartement et le faire paraître environné d'une colonnade flamboyante, dont les colonnes seraient autant de poêles communiquant tous au tuyau aspirateur commun. Un perfectionnement a été apporté au second poêle de M. Thilorier: il ne laisse subsister que le plancher du foyer qui sert de support au cylindre de verre que l'on prolonge à cet effet; il supprime la calotte ainsi que le gril à larges barreaux, ou il couvre au besoin cette dernière calotte d'un couvercle criblé percé en son milieu pour recevoir un bout de tuyau de 7 à 8 centimètres de diamètre; ce tuyau est de métal, il s'ajuste dans la partie supérieure avec un tube de même diamètre et d'un mètre ou deux de hauteur;

sa partie inférieure traverse le gril disposé dans son milieu en forme d'anneau , et adapté à un tube de verre de même diamètre placé au centre du grand cylindre, dont le diamètre est environ triple de celui du tube : l'extrémité inférieure du petit tube de verre repose sur un cercle de métal suspendu à un décimètre du plancher. Si l'on met dans la calotte du charbon de bois, on obtiendra une flamme bleuâtre visible en forme de nuages, dans l'espace contenu entre le grand et le petit cylindre.

Brevets publics, tome 3, pages 144 et suivantes, planche 34